



Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris

ORDRE DU JOUR N° 24

OFFICIERS, MÉDECINS, SOUS-OFFICIERS, GRADÉS ET SAPEURS D'ACTIVE OU DE RÉSERVE, PERSONNELS CIVILS,

Le 18 septembre 1811, l'Empereur Napoléon 1^{er} créait, par décret, le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris et le plaçait, pour emploi sous l'autorité du préfet de Police. Il avait vu dans cette condition et cette organisation la réponse aux défis de sécurité posés par la capitale et ses habitants. Jamais démentis, au contraire, ces défis se sont accrus à mesure que cette ville et ses faubourgs concentraient les risques et les vulnérabilités.

Depuis lors, et tout au long de ces 210 ans d'existence, ce corps de sapeurs-pompiers militaires a ainsi accompagné les soubresauts de notre histoire collective, les bouleversements qui ont affecté la capitale et, à travers elle, notre pays tout entier. Les révolutions furent nombreuses, souvent violentes, accompagnées de changements réguliers de régime. Les conflits frappèrent la France qui put compter sur les sapeurs-pompiers de Paris, au feu, au front, et jusque dans la résistance. Ils poursuivirent sans relâche, et sans jamais faillir leur mission de secours. Ils surent amender leur organisation interne, s'adaptant aux évolutions administratives et politiques de leur secteur de compétence, garantissant ainsi et par-dessus tout la célérité et la qualité jamais démenties de leur réponse opérationnelle afin de protéger Paris et sa banlieue. Ce constat demeure.

Ces évolutions, qui ont marqué l'histoire pluri-séculaire de cette belle maison, trouvent leur origine et puisent leur force dans la principale richesse détenue. Cette richesse inestimable, cette source inépuisable, gage de la réussite de nos interventions et de succès des armes de la France, ce sont les hommes et les femmes qui composent la Brigade.

Vous êtes aujourd'hui 8 500 dans ses rangs à avoir, un jour, fait le choix courageux d'embrasser la carrière militaire. Vous êtes plus d'un millier, à nous rejoindre chaque année pour mettre votre énergie et votre jeunesse au service de notre idéal commun.

Ce choix vous a conduit à traverser la France, parfois même les océans depuis nos territoires ultramarins, pour vous engager au service de notre pays, dans cette institution qui exige, chaque jour, le meilleur de vous-mêmes. Cette décision vous singularise comme votre promptitude à servir, en quête de sens à donner à votre existence, voyant dans la mission de secours du sapeur-pompier de Paris ce dépassement de soi et cet altruisme qui font tant défaut ailleurs. Vous avez sciemment accepté de vous consacrer à une cause plus grande que vous, dans le don désintéressé, le secours porté aux autres dans cet engagement qui rend utile, qui rend celui qui s'y plie meilleur.

Cette vie particulière exige de votre part de nombreux sacrifices, quotidiennement renouvelés. L'excellence du modèle est à ce prix, elle exige des protecteurs de la cité un entraînement physique et technique et une remise en question qui soient permanents. Ces sacrifices vous les partagez avec celles et ceux qui sont à vos côtés, parents, conjoints, enfants le plus souvent. Car c'est l'indéfectible appui et le soutien sans condition de vos proches qui garantissent votre pleine et entière disponibilité pour accomplir ce qui est pour vous plus qu'un métier : un véritable sacerdoce. En effet, derrière chaque pompier qui porte secours, il y a une famille qui participe pleinement à cette aventure et adhère au statut qui dicte la capacité à servir en tout temps, tout lieu et toute circonstance.

Elle y participe avec humilité, s'effaçant derrière leur héros du quotidien qui figure en bonne place dans le cœur de ses concitoyens et bénéficie régulièrement, pour sa part, de la reconnaissance concrète de la Nation. Elle y participe avec discrétion, laissant la cour des casernes dans laquelle elle réside à la pleine possession des soldats du feu qui s'y exercent continuellement et non sans quelques nuisances. Cette famille qui vit au rythme du pompier et des contraintes inhérentes au service. Elle en partage les joies, les doutes, les peines parfois, pansant régulièrement les plaies de l'âme et celles du corps.

Ces innombrables vertus dont font preuve vos familles doivent nous inspirer, aussi profondément qu'elles inspirent le respect et méritent notre admiration et notre immense gratitude.

C'est à cette communauté que je tenais à rendre hommage ; un hommage qui s'exprimera ce soir au sein de l'Hôtel national des Invalides qui, par son existence même, témoigne de la reconnaissance de la Nation à l'égard de ses soldats. La présence des anciens sapeurs-pompiers, les hommages rendus à notre drapeau ainsi qu'à nos trop nombreux camarades qui ont laissé la vie dans cet engagement généreux impliquent l'ensemble de la communauté à travers toutes les générations. La solennité du cérémonial et le déplacement des plus hautes autorités civiles et militaires, c'est l'hommage rendu par la Cité à celles et ceux qui veillent sur elle, à celles et ceux qui les accompagnent et les y encouragent sans relâche.

Notre communauté incarne, dans sa diversité et ses aspirations, parfaitement la devise de la ville de Paris « Fluctuat Nec Mergitur ». Soudée et résolue, elle nous permettra d'aborder l'avenir avec la même énergie.

Honneur à nos familles.

Reconnaissance aux hommes et aux femmes de la Brigade.

Vive la Brigade, vive l'armée de Terre !

*Le général de division Jean-Marie Gontier
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris*

